

Master droit des assurances – Parcours droit des assurances

Enseignements

Sous réserve de vote des instances

Semestre 1

(UE1) Maîtriser les fondamentaux du droit des assurances (7 ECTS)

Droit commun du contrat d'assurance (33h CM + 15h TD – 7 ECTS)

(UE2) Appréhender le cadre réglementaire du secteur assurantiel (6 ECTS)

Institutions d'assurance (20h – 3 ECTS)

Grands principes de la conformité (15h – 3 ECTS)

(UE3) Maîtriser l'environnement juridique du droit des assurances 1 (7 ECTS)

Une matière au choix parmi ces deux matières :

Sûretés (33h CM + 15h TD – 7 ECTS)

Régimes matrimoniaux (33h CM + 15h TD – 7 ECTS)

(UE4) Maîtriser l'environnement juridique du droit des assurances 2 (8 ECTS)

La matière non déjà prise à l'UE3 et une matière au choix :

Sûretés (33h CM – 4 ECTS)

Régimes matrimoniaux (33h CM – 4 ECTS)

Droit des instruments de paiement et de crédit (33h CM – 4 ECTS)

Droit de la concurrence (33h CM – 4 ECTS)

Droit de la consommation (33h CM – 4 ECTS)

Droit du système de santé (33h CM – 4 ECTS)

(UE5) Communiquer dans une langue étrangère (2 ECTS)

Anglais (15h TD – 2 ECTS)

Semestre 2

(UE1) Maitriser l'environnement juridique du droit des assurances 1 (14 ECTS)

Deux matières au choix :

Droit de la protection sociale (33h CM + 15h TD – 7 ECTS)

Droit des successions (33h CM + 15h TD – 7 ECTS)

Droit du système et des contrats bancaires (33h CM + 15h TD – 7 ECTS)

(UE2) Maitriser l'environnement juridique du droit des assurances 2 (8 ECTS)

La matière non déjà prise à l'UE1 et une matière au choix :

Droit de la protection sociale (33h CM – 4 ECTS)

Droit des successions (33h CM – 4 ECTS)

Droit du système et des contrats bancaires (33h CM – 4 ECTS)

Droit des entreprises en difficulté (33h CM – 4 ECTS)

Droit des libéralités (33h CM – 4 ECTS)

Introduction au droit du numérique (33h CM – 4 ECTS)

Droit des marchés financiers (33h CM – 4 ECTS)

Droit des transports (33h CM – 4 ECTS)

(UE3) Gérer les sinistres amiables ou judiciaires en assurance (6 ECTS)

Droit processuel de l'assurance (20h CM – 4 ECTS)

Contrat d'assurance et transaction (10h CM – 1 ECTS)

Contrat d'assurance et prescription (10h CM – 1 ECTS)

(UE4) Communiquer dans une langue étrangère (2 ECTS)

Anglais (15h TD – 2 ECTS)

Semestre 3

(UE1) Approfondir les fondamentaux du droit des assurances (15 ECTS)

Droit commun des assurances de dommages (30 h – 5 ECTS)

Droit de l'assurance-vie (30 h – 5 ECTS)

Responsabilité civile approfondie 1 (30 h – 5 ECTS)

(UE2) Gérer l'indemnisation du préjudice corporel (8 ECTS)

Accidents de la circulation (15h – 2 ECTS)

Fonds de garantie (15h – 2 ECTS)

Recours des tiers payeurs (15h – 2 ECTS)

Pratique de l'évaluation du dommage corporel (15h – 2 ECTS)

(UE3) Approfondir le cadre réglementaire du secteur assurantiel (6 ECTS)

Réassurance et grands risques (20h – 2 ECTS)

Pratique de la conformité (20h – 2 ECTS)

Distribution de l'assurance (20h – 2 ECTS)

(UE4) Communiquer dans une langue étrangère (1 ECTS)

Anglais (15h – 1 ECTS)

Semestre 4

(UE1) Approfondir les fondamentaux du droit des assurances 2 (15 ECTS)

Droit spécial des assurances de dommages (30h – 5 ECTS)

Droit des assurances de personnes non-vie et assurances collectives (30h – 5 ECTS)

Responsabilité civile approfondie 2 (30h – 5 ECTS)

(UE2) Identifier et comparer les différents types d'assurances et de responsabilités (6 ECTS)

Responsabilité et assurance des constructeurs (25h – 2 ECTS)

Responsabilité et assurance en droit des transports (20h – 2 ECTS)

Responsabilité et assurance des personnes publiques (20h – 2 ECTS)

Conférences d'actualité (15h)

(UE3) Appliquer la législation, la jurisprudence et la réglementation (6 ECTS)

Mémoire ou rapport de stage (6 ECTS)

Méthodologie du mémoire et du rapport de stage (5h)

(UE4) Communiquer dans une langue étrangère (3 ECTS)

Anglais (15h – 3 ECTS)